

FORMULAIRE D'INSCRIPTION À UNE ÉVALUATION

INFORMATION

Nom :	Prénom :
Numéro membre Cheval Québec :	Courriel :
Tél. 1 :	Tél. 2 :
Adresse :	
Ville :	Code postal :
Êtes-vous préparé par un mentor? oui non	
Si oui indiquer son nom :	

Veuillez m'inscrire à l'évaluation d'entraîneur « Introduction à la compétition » :

Équitation classique

465 \$ (si formulaire reçu au moins 30 jours avant l'activité)

515 \$ (si formulaire reçu moins de 30 jours de l'activité)

(Les taxes sont incluses dans le tarif d'inscription)

Équitation western

465 \$ (si formulaire reçu au moins 30 jours avant l'activité)

515 \$ (si formulaire reçu moins de 30 jours de l'activité)

L'activité est prévue le _____ 20____ à _____

Tarifs pour la reprise d'un ou plusieurs volets :

- Reprise 1 volet: 250 \$
- Reprise 2 volets: 330 \$
- Reprise 3 volets: 399 \$
- Reprise 4 volets: 465 \$

IMPORTANT

Lors de la journée d'évaluation, apporter vos deux plans de leçon et votre plan d'action d'urgence (PAU) qui auront été préalablement corrigés et qui rencontrent les exigences du programme.

PAIEMENT

Paiement par : chèque ou mandat poste à l'ordre de **Cheval Québec**
 carte de crédit (Visa ou Master Card) :

No	Date d'exp. Mois/Année	CSV
Signature	Date	

Faites parvenir à : **Cheval Québec**
4545, av. Pierre-De Coubertin
Montréal, Québec H1V 0B2
Tél.: 514 252-3053 / 1 866 575-0515
clebel@cheval.quebec
www.cheval.quebec



NOUVEAUTÉ

BUT : PROTÉGER LE CHEPTEL ÉQUIN QUÉBÉCOIS.

VACCINATION

Un certificat de vaccination contre la rhinopneumonie (herpès virus) et l'influenza sera exigé pour chaque cheval participant aux événements sanctionnés et organisés par Cheval Québec (compétitions, évaluations dans le cadre des programmes d'apprentissage et de certification d'instructeur, événements, etc.).

Le certificat de vaccination devra indiquer le nom officiel du cheval participant à l'événement, le nom de son propriétaire ainsi que la date d'administration de la 2^e injection dans le cas d'une primo-vaccination ou du dernier rappel. Cette date ne devra pas être de moins de 7 jours avant l'événement ni de plus de 6 mois. Une période de grâce de 21 jours supplémentaires est autorisée.

ANÉMIE INFECTIEUSE DES ÉQUIDÉS (COGGINS)

Un certificat valide de **l'année en cours** pour le dépistage de l'anémie infectieuse des équidés (Coggins test) est exigé pour chaque cheval participant aux événements organisés par Cheval Québec (compétitions, évaluations dans le cadre des programmes d'apprentissage et de certification d'instructeur, événements, etc.).

Le certificat de vaccination contre la rhinopneumonie (herpès virus) et l'influenza ainsi que celui du Coggins test du cheval participant devront accompagner le formulaire d'inscription à l'activité organisée par Cheval Québec. Ces documents devront également être présentés au responsable du centre équestre le jour de l'activité.

Il n'est pas requis de fournir ces documents pour les chevaux participants qui sont résidents du centre équestre où l'activité a lieu.

L'hôte de l'activité est invité à prendre connaissance de l'affiche portant sur la biosécurité préventive concernant les maladies contagieuses du système respiratoire.

Certificat de vaccination :

https://cheval.quebec/Download/ReglementSecurite/certificat_vaccination_cheval_individuel_printQ-i.pdf

Affiche de biosécurité :

https://cheval.quebec/Download/ReglementSecurite/affiche_biosecurite_rassemblement.pdf